



Vincent Locas, avocat

Conseiller juridique senior

Affaires règlementaires et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE

Le 1^{er} avril 2020

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c., à compter du 1^{er} octobre 2020

Notre dossier : 312-00933

Dossier Régie : R-4119-2020

Chère consœur,

Veillez trouver ci-joint la demande mentionnée en titre accompagnée des pièces à son soutien.

Énergir déposera, le ou vers le 30 avril 2020, les autres pièces relatives au présent dossier; Énergir ayant procédé en deux temps afin de permettre à la Régie de l'énergie (ci-après « **Régie** ») d'entamer son étude de la présente portion du dossier dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, Énergir demande à la Régie d'émettre une ordonnance de confidentialité à l'endroit des informations caviardées contenues aux pièces Énergir-H, Documents 1, 2 et 4 et Énergir-J, Document 4, lesquelles sont déposées sous pli confidentiel.

Compte tenu toutefois des circonstances entourant la présente pandémie et dans un effort de priorisation des activités, aucun affidavit (véracité des faits et ordonnance de confidentialité) n'accompagne la présente demande. Énergir propose plutôt d'attendre le dépôt prévu à la fin du mois d'avril 2020 pour communiquer les déclarations sous serment nécessaires. Énergir soumet que cette manière de procéder maximisera le travail entourant la signature des affidavits et l'assermentation des affiants.

Par ailleurs, et toujours en lien avec la présente situation, Énergir souhaite préciser qu'elle a décidé d'aller de l'avant avec le dépôt de son dossier tarifaire pour l'année 2020-2021 sur la base des données disponibles au moment de la préparation des différentes pièces afin de s'assurer d'obtenir des tarifs à jour dans les temps voulus. Ceci dit, compte tenu de la nature changeante du contexte économique actuel, Énergir souhaite d'ores et déjà sensibiliser la Régie à la possibilité que certaines révisions à ses prévisions puissent s'avérer nécessaires dans les prochains mois. Énergir suit

présentement l'évolution de la situation de très près et verra à informer promptement la Régie de toute modification à cet égard, le cas échéant.

Énergir dépose également une liste de pièces. Comme il appert de cette liste, les pièces attendues pour le second dépôt d'avril 2020 ont été identifiées en gris. De cette manière, il sera possible pour les intervenants potentiels dans ce dossier d'avoir un aperçu de l'étendue des informations qui y seront examinées bien qu'il soit possible que certaines pièces viennent s'y ajouter.

Espérant le tout confirmer, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) Vincent Locas

Vincent Locas
VL/mb

p. j.